



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte contre l'exclusion

Question au Gouvernement n° 1792

Texte de la question

PAUVRETÉ EN FRANCE

M. le président. La parole est à M. Patrick Roy, pour le groupe socialiste.

M. Patrick Roy. Monsieur le Premier ministre, la France souffre. Nombreux, de plus en plus nombreux sont celles et ceux qui se trouveront en rupture sociale pour les fêtes de fin d'année. Aujourd'hui, même nos concitoyens considérés comme étant au-dessus du seuil de pauvreté sont en grande difficulté. C'est bien simple, dans ce pays, les riches sont de plus en plus riches, les pauvres sont de plus en plus pauvres.

(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

Les emplois aidés ont été décimés, les chantiers d'insertion sont menacés, les Restaurants du coeur débordés et les travailleurs sociaux découragés. *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Le niveau des salaires est aujourd'hui si faible que nombre de Français ne peuvent plus financer des dépenses aussi élémentaires que le logement, l'électricité, le chauffage et l'eau.

Nous recevons dans nos permanences toujours plus de personnes désespérées, fragilisées par la précarité, le chômage, l'endettement et l'expulsion.

Face à cette souffrance, vos seules réponses sont les coups médiatiques.

Je vous entends déjà nous jouer dans quelques secondes le refrain de la loi de cohésion sociale, loi qui n'est d'ailleurs même pas financée ! *(Vives exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. Richard Mallié. Il fait les questions et les réponses, monsieur le président !

M. Patrick Roy. Avant ce refrain d'aujourd'hui, il y en a eu d'autres chantés par votre Gouvernement, des refrains flamboyants, de ces lois qui allaient tout changer ! *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Ma question est claire. (" Ah ! " *sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Pourquoi vos lois précédentes, annoncées avec la même partition, à l'exemple du RMA et du CIVIS, ont-elles connu cet échec incroyable ? Pourquoi avez-vous détruit tout ce qui avait réussi, à l'exemple des emplois-jeunes ? *(Vives exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. David Habib. Très juste !

M. Patrick Roy. Pourquoi, enfin, laissez-vous croître la souffrance des Français ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée à l'intégration, à l'égalité des chances et à la lutte contre l'exclusion.

Mme Nelly Olin, ministre déléguée à l'intégration, à l'égalité des chances et à la lutte contre l'exclusion.

Monsieur le député, la pauvreté et la précarité doivent tous nous mobiliser, car elles concernent nos concitoyens. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)* Et elles doivent tous nous mobiliser, chacun à notre niveau de responsabilité ! *(Huées sur les bancs du groupe socialiste.)*

Le Gouvernement, quant à lui, en a pris sa part *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste)* et a mis en oeuvre un certain nombre d'actions...

Plusieurs députés du groupe socialiste. Lesquelles ?

Mme la ministre déléguée à l'intégration, à l'égalité des chances et à la lutte contre l'exclusion. ...en direction des plus démunis. J'en rappellerai quelques exemples : revalorisation des bas salaires avec une augmentation du SMIC de 11 % (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*),...

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Eh oui !

Mme la ministre déléguée à l'intégration, à l'égalité des chances et à la lutte contre l'exclusion. ...contre 0, 29 % sous le gouvernement Jospin (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*) ; réalisation de 500 000 nouveaux logements sociaux, contre seulement 39 000 en 1999 (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*) ; accès à l'emploi, car nous voulons des solutions pérennes pour nos concitoyens et non des " petits boulots " comme vous l'avez proposé (*Vives exclamations sur les bancs du groupe socialiste*) dans le cadre des emplois-jeunes (" Voilà ! " et *applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*) ; instauration d'un tarif social EDF, qui concerne 1,5 million de ménages, ce que vous n'avez pas fait (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*) ; attribution de 350 millions pour la prime de Noël, ce que vous n'avez pas fait (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*), et de 196 millions pour soutenir les associations en 2004, ce que vous n'avez pas fait non plus ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jérôme Lambert. Vous n'avez rien fait pour combattre le chômage !

Mme la ministre déléguée à l'intégration, à l'égalité des chances et à la lutte contre l'exclusion. Quant aux chantiers d'insertion, il ne vous a pas échappé que la dégressivité était levée. Nous attachons une importance tout à fait capitale aux associations (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*) qui remettent les exclus au travail !

Ce qui vous ennuie, monsieur le député, c'est que vous n'avez jamais su mettre en oeuvre une politique sociale ailleurs que dans vos discours ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) Ce qui vous gêne, c'est que le plan de cohésion sociale, que vous avez qualifié de catalogue de *La Redoute*, bénéficie de 13 milliards d'euros ! Donnez des leçons chez vous, mais pas chez nous ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1792

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : intégration, égalité des chances et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : intégration, égalité des chances et lutte contre l'exclusion

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 23 décembre 2004